

Quand l'insertion des jeunes précaires carbure à la confiance

Emploi. Depuis janvier, le dispositif Garantie jeunes, ouvert aux 16-25 ans les plus en difficulté, est généralisé à tout le territoire.

Elle se sent reboostée Ayda. Pour trouver un emploi, « sans rien lâcher », dit-elle. « À 18 ans, j'ai décroché un CAP vente, raconte-t-elle. Mais après, je restais chez moi, souvent à ne rien faire. » Depuis le mois de novembre et son engagement dans le dispositif Garantie jeunes, cette Lunelloise de 20 ans affirme qu'elle a gagné en assurance, qu'elle s'est découverte plus entrepreneur. Ce n'est pas rien pour elle.

Portée par les Missions locales, la Garantie jeunes est destinée aux 16-25 ans qui connaissent les situations les plus précaires. Ils n'ont évidemment pas d'emploi, ne sont plus en étude, ni en formation ; ils vivent chez leurs parents - eux-mêmes démunis - ou n'ont pas de domicile fixe. Pendant un an, ils peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement intensif et percevoir une allocation mensuelle de 470 euros. L'insertion professionnelle et l'accompagnement vers plus d'autonomie (santé, logement, transport...) sont les objectifs affichés de ce dispositif lancé à titre expérimental en 2013. Il donne des résultats encourageants, il a été généralisé à tout le territoire national depuis janvier dernier.

La force du collectif

« Les trois premières semaines du dispositif sont très importantes », souligne Cédric Petit, conseiller à la Mission locale de Petite Camargue héraultaise qui couvre la communauté de communes du Pays de Lunel et la communauté d'agglomération du Pays de l'Or (Mauguio, Palavas...). Tous les jours, reprend-il, on travaille en groupe, de 9 h à 16 h. Des ateliers pour préparer l'entretien d'embauche, des visites d'entreprises, des interventions de



■ Ayda (à gauche) et Jimmy, avec les conseillers de la Garantie jeunes de Lunel, dans l'Hérault.

Photo VINCENT PEREIRA

professionnels... Tout se fait en collectif d'une dizaine de jeunes. Cela crée une dynamique, des échanges, du partage. Parfois, l'un d'eux va donner un tuyau à un autre. » Des jeunes gens qui se comprennent, connaissent les mêmes galères, partagent leurs expériences, même négatives, et sont prêts à se serrer les coudes... C'est cette dimension collective et de recreation d'un lien social qui a fait du bien à Ayda. Dans sa ville, Lunel, 27 000 habitants, le marché de l'emploi est particulièrement sinistré : 24 % de taux de chômage, il grimpe à 44 % chez les moins de 25 ans. Au moins, « le groupe donne de la force », dit Ayda. Jimmy, 23 ans, est développeur web, un diplôme équivalent au bac en poche. Pas de boulot à l'horizon, il s'est également engagé dans la Garantie jeunes. Lui qui

cherche plutôt désormais à travailler dans un bar - il aime le contact avec la clientèle - loue aussi la vertu du collectif. « Oui, il y a du partage d'informations entre les jeunes, remarque-t-il. Et puis, quand l'ambiance est bonne, cela donne envie de chercher. » Ayda et Jimmy attendent toujours de décrocher un emploi. Chacun n'en est encore qu'à la première moitié de son parcours dans le dispositif qui, depuis sa mise en place en septembre dernier à Lunel, donne des résultats. « Tous ces jeunes ont tous des potentiels inexploités mais ils n'avaient pas forcément les codes, l'attitude, explique le conseiller d'insertion Cédric Petit. Certains n'avaient jamais décroché un entretien et là, d'un coup, ils en enchaînent cinq ou six. Cela dit bien qu'il se passe

forcément quelque chose. » Un bilan se dessine. « Sur les 65 jeunes qui sont entrés dans le dispositif depuis septembre, cinq ont trouvé un CDI, quatre un contrat aidé, une dizaine sont en CDD, énumère Agnès Flutet, coordinatrice du dispositif. Le collectif fait prendre la mayonnaise », image-t-elle. Et puis briser la glace avec le conseiller, d'emblée, c'est important pour la suite, ces onze mois d'un suivi individuel renforcé, au rythme de plusieurs rendez-vous hebdomadaires. Pour étudier les opportunités, bénéficier du réseau de partenaires de la Mission locale. Bref, décrocher enfin un contrat.

Jeunes stabilisés

À Nîmes, la Garantie jeunes est en place depuis octobre 2015. Avec le recul, les professionnels de l'insertion

ont le sentiment d'avoir changé de braquet. « Le bilan est très positif », estime David Kugler, le référent local. En 2016, on a suivi 347 jeunes. Sept sur dix ont trouvé du boulot. » Peu de miracle cependant. Emplois d'avenir, contrats d'apprentissage, CDD ou même CDI, il s'agit essentiellement d'emplois précaires ou à temps partiel. Des employeurs, notamment dans la grande distribution, apprécient ces jeunes « stabilisés » par les 470 euros par mois de la Garantie et qui ne sont pas très exigeants. Une main-d'œuvre très souple, une aubaine en somme... Mais un travail quand même, souligne, pragmatique, M. Kugler : « Pour signer un CDI, il faut parfois en passer par là. »

RICHARD BOUDES
rboudes@midilibre.com

À SAVOIR

Contrat

La Garantie jeunes est un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie. Un contrat d'un an qui repose en premier lieu sur l'engagement réciproque entre le bénéficiaire et son référent à la Mission locale. Le jeune, qui perçoit une allocation mensuelle, s'engage à s'investir pleinement, à suivre un accompagnement personnalisé, à rechercher des opportunités d'emploi et à accepter les mises en situation professionnelles ainsi qu'à déclarer chaque mois ses ressources d'activités. La Mission locale s'engage à l'accompagner avec des ateliers collectifs et un conseiller référent, à l'aider à résoudre ses difficultés en matière de mobilité, de santé, de logement, etc. Elle doit évidemment appuyer le jeune dans sa recherche d'emploi et de formation.

Recrutement

La Garantie jeunes est ouverte à tous les jeunes âgés de 16 à moins de 26 ans ni en emploi, ni étudiant, ni en formation et en situation de précarité. « Les critères de ressources ont été assouplis en janvier 2017. Tant mieux, parce que nous avions du mal à recruter », indique Agnès Flutet, coordinatrice de la Garantie jeunes à Lunel. Il y avait ainsi des objectifs qui nous limitaient : par exemple que les parents du jeune aient des ressources inférieures au RSA. » Désormais, c'est plus ouvert : le jeune éligible au dispositif n'a pas de soutien familial ou bien s'il réside chez ses parents, ces derniers ne sont pas imposables.

Objectifs

Chaque jeune engagé dans le dispositif touche une allocation mensuelle de 470,95 euros. La Garantie jeunes implique un investissement supplémentaire des Missions locales : elles ont dû embaucher pour répondre aux nouvelles prestations (par exemple, trois recrutements de conseillers à Lunel, six à Nîmes) et parfois trouver de nouveaux locaux. Tout cela est en fait largement cofinancé par des fonds européens, reversés par l'État aux Missions locales auxquelles sont alloués des objectifs. Ainsi, à Lunel, 150 jeunes doivent intégrer le programme chaque année, 350 à Nîmes.

TÉMOIGNAGE Clotilde, 23 ans, enchaîne de courts CDD dans une enseigne de la grande distribution « Je n'ai pas la folie des grandeurs, pour le moment cela me va »

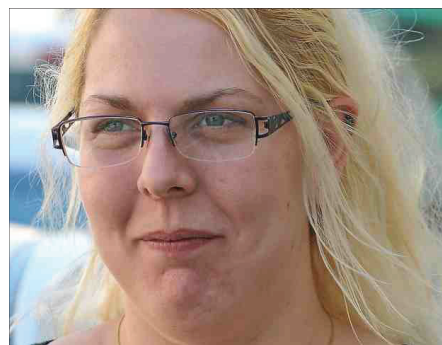
Elle a beaucoup cherché Clotilde. Et fait beaucoup de chemin. « Sans succès », avoue-t-elle. De Lunel à Niort en passant par Paris. Et puis retour à la case départ, Lunel, chez ses parents. « C'est difficile pour eux », financièrement veut-elle dire.

La jeune femme de 23 ans, qui a un bac pro en secrétariat et comptabilité, a intégré en septembre 2016 la Garantie jeunes. « La première étape, en collectif, c'est très intéressant. Il y a de la complicité au sein du groupe et pas de gêne entre

nous », souligne-t-elle. Je trouve que c'est plus constructif qu'un accompagnement classique. On apprend à savoir ce que l'on veut vraiment. On a par exemple fait des tests d'orientation qui permettent de mieux connaître ses envies réelles. On a travaillé avec une psychologue sur l'estime de soi, la confiance, on a fait des simulations d'entretien pour corriger notre attitude. » Depuis la fin septembre, Clotilde travaille à Inter-marché. Grâce aux contacts noués avec la Garantie jeu-

nes, précise-t-elle. Comme hôtesse de caisse, elle enchaîne les CDD d'une ou deux semaines. « Je n'ai pas la folie des grandeurs, dit-elle. Pour le moment, cela me va. Et puis j'aime le rapport avec les clients et l'ambiance est bonne. Bien sûr, j'aimerais avoir un CDI de 35 heures pour gagner mon indépendance. » Jusqu'au mois de septembre 2017, elle continuera de bénéficier du suivi individuel de la Garantie jeunes.

R. B.



■ « Bien sûr, j'aimerais avoir un CDI de 35 heures... »

V. P.